FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Bandage Echappement

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Bandage Echappement

Numéro du produit GG8, 204104, 716043, 52041040022, GG8SKR, GG8R, GG8BER, GG8DFR, GG8EIPR, GG8SCR, GG8EAST, 627695, GG8RA, 3256640001410, 3256640001427, 3256644806004, 5010218212619, 52041041022, 52041040010, 52041041100, 52041041114, GG8SKRA, GG8BERA, GG8DFRA, XG8E, GG8SCRA

UFI UFI: R300-D0AF-100D-2RU1

Indications sur l'enregistrement REACH Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. Agent d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Holt Lloyd Services
52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France
Phone: +33 (0)3 64 99 00 32
info@holtsauto.com

Personne à contacter Contact email address: info@holtsauto.com

Fabricant
A Holts Car Care Product
Holt Lloyd International Ltd
Barton Dock Road
Stretford
Manchester
M32 0YQ - England, UK
+44 (0) 161 866 4800
FAX +44 (0) 161 866 4854
www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs

Bandage Echappement

Numéro d'appel d'urgence national	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria) +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium) +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria) +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia) +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus) +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic) +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark) +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia) +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland) + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France) +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany) +302106479250; +302106479450; devxp.gcsl@aade.gr, environment.gcsl@aade.gr (Greece) +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary) +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland) +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland) +390649906140; inscweb@iss.it (Italy) +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia) +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania) +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg) +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta) +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands) +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway) +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland) +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal) +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania) +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia) +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia) + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia) +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain) +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden) +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Bandage Echappement

Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

UFI

UFI: R300-D0AF-100D-2RU1

Mentions de mise en garde supplémentaires

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Silicate de soude (solution aqueuse) **60-100%**

Numéro CAS: 1344-09-8 Numéro CE: 215-687-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119448725-31-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Aucun effet néfaste connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Bandage Echappement

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants WEL = limites d'exposition sur le lieu de travail

Silicate de soude (solution aqueuse) (CAS: 1344-09-8)

Bandage Echappement

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.61 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.59 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.38 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; Long terme 7.5 mg/l eau de mer; Long terme 1 mg/l rejet intermittent; Long terme 7.5 mg/l Station d'épuration des eaux usées; Long terme 348 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Pas d´instruction spécifique notée, mais une ventilation forcée peut être requise si la contamination de l´air excède le niveau acceptable.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	chiffon imprégné
Couleur	Blanc/blanc cassé.
Odeur	Pas d'odeur caractéristique.
pH	pH (solution concentrée):

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.

Bandage Echappement

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Bandage Echappement

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Inhalation Peut provoquer une gêne.

Ingestion Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Irritant pour la peau. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

Silicate de soude (solution aqueuse)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	3 400,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	3 400,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l)	2,06
Espèces	Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 159 mg/kg/jour, Orale, Rat

Bandage Echappement

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

Silicate de soude (solution aqueuse)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 1108 heures: 96 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 1700 heures: 48 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations écologiques sur les composants

Silicate de soude (solution aqueuse)

Potentiel de bioaccumulation Aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Silicate de soude (solution aqueuse)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

Bandage Echappement

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Bandage Echappement

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ETA: Estimation de la toxicité aiguë CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. GHS: Système général harmonisé. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. SVHC: Substances extrêmement préoccupantes. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul.
Publié par	Regulatory Specialist
Date de révision	24/11/2021
Révision	13
Remplace la date	17/08/2018
Numéro de FDS	10821
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.